**Rendez-vous Datafoncier n° 3 : Jeudi 27 juin 2024**

**Questions sur le Chat :**

* **Actualités des données foncières**

La donnée GMBI a-t-elle été intégrée à la sortie de LOVAC 2024 ?

* Le fichier 1767biscom intègre effectivement l'information issue du dispositif GMBI

Aurons nous accès à la donnée LOVAC 2023 ?

* Pour Lovac 2023, nous allons effectivement le générer. Sa diffusion sera plus confidentielle, étant donné que Lovac 2024 propose une meilleure fraîcheur d'information. L'idée serait que l'on traite les demandes d'obtention de Lovac 2023 au cas par cas, se rapprocher du CEREMA pour l'obtention du millésime 2023.

Avez vous mis en place un process pour corriger les données DVF (par exemple : ventes de maisons enregistrées comme des ventes de terrains sans bâtiments) avant intégration a DV3F ?

* Les données DVF ne sont pas corrigées. Par contre, certaines méthodes sont envisageables pour identifier les ventes citées dans votre exemple : regarder les ventes avec des prix de foncier au m2 anormalement élevées sur votre territoire et regarder dans les Fichiers fonciers (ou une autre source type) si les parcelles/TUP concernées possèdent des locaux (utiliser éventuellement jannath pour l'année de construction). La variable l\_idcstloc4 qui liste les locaux "a priori" apparus suite à la vente peut également aider à repérer ce type de transaction comme dans le cas des vefa non determinées où cette variable peut contenir l’identifiant d’un local en réalité vendu.
* **Présentation de la base Sites économiques potentiels**

Sur la base SIRENE, les entreprises en cessation en sont-elles radiés ? Le risque étant de se retrouver avec des entreprises qui ne sont plus existantes au sein des périmètres ?

* C’est bien la base sirene géolocalisée par l’INSEE qui est reprise avec le statut actif ou fermé de l’établissement.

Les zonages des DU définissent ce que l'on souhaite avoir pas ce qui existe en réel.Quel risque de prendre les TUP affiliées à de l'activité qui prennent également en compte les commerces de centre-ville

* Ce point est effectivement lié à l’amélioration de la base, la méthode a changé : Pour chaque zonage détecté du GPU, des zonages de la BDTopo et Openstreetmap, sera mesurée l’intensité de l’activité économique à partir des surfaces de planchers déclarées dans les Fichiers fonciers et nombre d’emplois déclarés dans les établissements.

Pour la base SEP y a-t ‘il une prise en compte de la catégorie de propriétaires ?

* La base permet de connaître les propriétaires de terrains économiques, mais pas des entreprises.

Loccomvac donne tout sauf la vacance.

* Effectivement Loccomvac ne donne pas la vacance mais donne les exonérations de locaux d’activités à la cotisation foncière des entreprises. C’est un chantier de plus long terme pour lequel nous menons actuellement un groupe de travail pour voir comment on pourrait traiter cette source à terme.

Qu'est-ce que c'est le portail France Foncier + ?

* Publié mi-avril 2024, et issu d’une collaboration Banque des territoires/Cerema, il s’agit d’un portail cartographique qui repère les fonciers économiques avérés et rapidement mobilisables pour l’installation d’entreprises. La base SEP-beta a justement été utilisée pour la mise ne place de ce portail et a permis d’affiner la situation géographique des fonciers identifiés.

Aura-t-on accès aux données à l'intérieur des zones (TUP, entreprises, ...) ?ou plutôt le contour géo ?

* Oui il y aura accès aux sites , terrains , établissements : 3 tables

Quels outils informatiques pour consulter la base ? Tableau excel ?

* Le base est actuellement disponible en geopackage sur demande. Il est prévu de compléter la version d’octobre avec les formats dump postgre sql et csv.

Est-il prévu une intégration dans urbansimul?

* Une fois stabilisée la nouvelle version sera probablement intégrée à urbansimul. C’est actuellement en test.